
CHARTRE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Mise à jour le 23.06.2021

Le 16 Law A.A.R.P.I. (ci-après le *Cabinet*) prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel (ci-après les *Données personnelles ou Données à caractère personnel*) de ses contacts (utilisateurs de son site internet, contacts établis dans le cadre de rencontres professionnelles, dossiers, missions, partenariats, prestations, etc.).

C'est la raison pour laquelle le Cabinet s'engage, en tant que responsable de traitement, à mettre en œuvre des mesures adéquates pour assurer la protection, la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables, et notamment du [Règlement Général européen sur la Protection des Données Personnelles n°2016/679 du 27 avril 2016 \(dit « RGPD / GDPR »\)](#) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi Informatique et Libertés ainsi que toute règle de droit national qui viendrait la compléter ou la substituer.

La présente Charte de protection des Données à caractère personnel a pour objectif de vous informer sur la manière dont le Cabinet collecte et utilise des Données à caractère personnel vous concernant et sur les moyens dont vous disposez pour contrôler cette utilisation et exercer vos droits s'y rapportant.

1. À QUELLES OCCASIONS VOS DONNEES PERSONNELLES PEUVENT-ELLES ETRE COLLECTEES ?

Le Cabinet peut être amené à recueillir vos Données personnelles dans le cadre notamment de rencontres professionnelles, dossiers, partenariats, candidatures, de votre venue dans nos locaux, de votre fréquentation de notre site internet ainsi que de votre utilisation de ses services en ligne, notamment d'information.

Les Données personnelles déclaratives sont celles que vous fournissez via des formulaires, qu'ils soient dématérialisés sur des sites internet, sous format papier ou en réponse à des questions qui vous sont posées par des avocats ou membres du Cabinet.

Le Cabinet prend en compte les principes de minimisation des données, de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut (article 25 du RGPD). Par conséquent, sont collectées des informations pertinentes, adéquates et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

1.1 Contacts professionnels (clients, prospects et autres contacts externes)

Dans le cadre des missions réalisées pour le compte des clients du Cabinet, le Cabinet est amené à collecter et traiter des Données à caractère personnel concernant lesdits clients mais également leurs salariés, représentants, prestataires et/ou dirigeants.

Le Cabinet est également appelé à collecter et à traiter les Données à caractère personnel de prospects communiqués par ces derniers au cours d'événements, de rencontres ou d'échanges divers et variés.

Enfin, le Cabinet peut collecter des données de contacts externes divers et variés dans le cadre de ses missions et activités quotidiennes : confrères, partie adverse, magistrats, membres des autorités, arbitres, médiateurs, experts, secrétaires de tribunaux arbitraux, employés des institutions arbitrales, témoins, étudiants, etc (ci-après les *Contacts externes*).

Dans ces circonstances, le Cabinet est susceptible d'avoir accès à des Données à caractère personnel d'identité et de contact. Le Cabinet peut, le cas échéant, également avoir également accès à d'autres type Données fournies dans le cadre de l'exécution de ses missions, si cela s'avérait nécessaire.

1.2 Visiteurs du site internet du Cabinet

Dans le cadre de l'utilisation du site internet du Cabinet accessible à l'adresse <https://le16law.com/> (ci-après le *Site internet*), le Cabinet procède à la collecte et au traitement de certaines Données à caractère personnel vous concernant en votre qualité d'utilisateur du Site internet.

Les Données à caractère personnel des utilisateurs du Site internet sont collectées lorsque :

- vous vous inscrivez à un séminaire tel que « Les Jeudis du 16 » : dans ce cas, nous collectons votre adresse e-mail ; et
- vous remplissez notre formulaire de contact afin de nous poser des questions sur nos actualités, nos formations ou tout autre sujet en lien avec notre activité : dans ce cas, nous collectons votre nom, le nom de votre société, votre adresse e-mail et toute autre information que vous nous fournissez volontairement et qui serait pertinente au traitement de votre demande.

2. SUR QUELLE BASE LEGALE REPOSENT LES TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL MIS EN ŒUVRE PAR LE CABINET ?

Le Cabinet s'engage à collecter et traiter vos Données à caractère personnel de façon loyale et licite. Les traitements mis en œuvre répondent à des finalités explicites, légitimes et déterminées. Vos Données à caractère personnel peuvent ainsi être traitées pour les finalités suivantes :

2.1 Si vous êtes un client du Cabinet

Les Données à caractère personnel des clients du Cabinet sont traitées à des fins de gestion de la relation contractuelle avec lesdits clients, en ce compris à des fins de (i) contact et de communication, (ii) d'exécution des missions juridiques confiées, (iii) de gestion du contrat et des factures, (iv) de gestion de la comptabilité et (v) de suivi de la relation contractuelle.

De même, et sous réserve de leur absence d'opposition, les Clients peuvent recevoir des contenus informationnels sur différents sujets juridiques, des invitations à des formations ou des événements organisés par le Cabinet, le tout dans un contexte exclusivement professionnel.

Dans ce cadre, le Cabinet traite vos Données à caractère personnel à des fins d'exécution des missions confiées et de respect de ses obligations légales (comptables et fiscales), à l'exception des traitements mis en œuvre à des fins d'analyse et de prospection commerciale qui reposent quant à eux sur l'intérêt légitime économique du Cabinet de faire la promotion de ses services et de développer ses relations, ce qui bénéficie tant aux clients (qui accèdent ainsi à des services additionnels à titre gratuit) qu'au Cabinet, et ce sans porter atteinte aux intérêts, droits et libertés fondamentaux desdits clients.

2.2 Si vous êtes un prospect du Cabinet

Les Données à caractère personnel de prospects sont traitées à des fins de contact et de communication avec lesdits prospects. De même, et sous réserve de leur absence d'opposition, les prospects peuvent recevoir des contenus informationnels sur différents sujets juridiques, des invitations à des formations ou des événements organisés par le Cabinet, le tout dans un contexte exclusivement professionnel.

Les traitements mis en œuvre dans ce cadre reposent sur l'intérêt légitime économique du Cabinet de faire la promotion de ses services et de développer ses relations ce qui bénéficie tant aux prospects (qui accèdent ainsi à des services à titre gratuit) qu'au Cabinet sans porter atteinte aux intérêts, droits et libertés fondamentaux desdits prospects.

2.3 Si vous êtes un Contact externe

Les Données à caractère personnel de Contacts externes sont traitées à des fins de gestion des activités du Cabinet (par exemple : traitement de données d'étudiants pour traiter leur candidature, traitement de Données personnelles de confrères et/ou de la partie adverse pour gérer le dossier d'un client, traitement de Données personnelles d'experts et de membres des autorités judiciaires et administratives ou des institutions arbitrales pour gérer des procédures en cours et/ou leur poser des questions juridiques, etc.) et de communication avec ces personnes.

Dans certains cas, sous réserve de leur absence d'opposition, les Contacts externes peuvent recevoir des contenus informationnels sur différents sujets juridiques, des invitations à des formations ou des événements organisés par le Cabinet, le tout dans un contexte exclusivement professionnel.

Les traitements mis en œuvre dans ce cadre reposent sur l'intérêt légitime économique du Cabinet de faire la promotion de ses services et de développer ses relations ce qui bénéficie tant aux Contacts Externes (qui accèdent ainsi à des services à titre gratuit) qu'au Cabinet sans porter atteinte aux intérêts, droits et libertés fondamentaux desdits Contacts Externes.

2.4 Si vous êtes un utilisateur du Site internet

Lorsqu'un utilisateur communique son adresse email à cet effet sur le Site internet et ne manifeste pas d'opposition par la suite, ses Données à caractère personnel peuvent être traitées à des fins de :

- communication et de gestion des demandes / requêtes soumises ; et/ou,
- de prospection commerciale (envoi de contenus informationnels sur différents sujets juridiques, invitations à des formations ou des événements organisés par le Cabinet).

Les traitements mis en œuvre dans ce cadre reposent sur l'intérêt légitime économique du Cabinet de faire la promotion de ses services et de développer ses relations et de communiquer facilement avec ses utilisateurs. Cela bénéficie tant aux utilisateurs (qui accèdent ainsi des services et un site de qualité) qu'au Cabinet, sans porter atteinte aux intérêts, droits et libertés fondamentaux desdits utilisateurs.

3. À QUI VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES DESTINEES ?

Les Données à caractère personnel collectées et traitées par le Cabinet sont accessibles aux services compétents en interne, c'est-à-dire les avocats (et le cas échéant les juristes stagiaires ou élèves-avocats) traitant les demandes des clients, le service comptabilité et le service informatique.

Ces Données peuvent être communiquées à des tiers, agissant en qualité de sous-traitants, liés par un contrat de sous-traitance, pour exécuter des services d'hébergement, de gestion du Site internet et de maintenance informatique. Ces tiers n'agissent que sur instructions du Cabinet et n'ont accès à vos Données à caractère Personnel que pour exécuter leurs services. Ils sont tenus aux mêmes obligations de sécurité et de confidentialité que le Cabinet.

Par ailleurs, vos Données à caractère personnel peuvent être partagées avec des tiers pour les motifs suivants :

- en réponse à une procédure judiciaire ou administrative de toute nature ou à des mesures de mise en œuvre de la loi réclamées par les autorités compétentes ; et
- pour se conformer à des obligations légales, pour protéger les droits et/ou la sûreté d'un individu, pour protéger les droits et la propriété du Cabinet et prévenir des problèmes de fraude, de sécurité ou d'ordre technique.

4. COMBIEN DE TEMPS VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES CONSERVEES ?

Le Cabinet conserve vos Données à caractère personnel aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et traitées. Le Cabinet peut cependant conserver vos Données à caractère personnel pour une durée plus longue afin de se conformer aux obligations légales et notamment aux délais de prescription applicables.

Le Cabinet conserve ainsi vos Données à caractère personnel pour les durées suivantes :

4.1 Si vous êtes un client du Cabinet

Les Données à caractère personnel de clients sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et pendant la durée de prescription applicable (5 ans de manière générale).

Dans certains cas, le Cabinet est néanmoins susceptible de conserver des Données de clients pour une durée plus longue si cela s'avère nécessaire au suivi des services juridiques fournis, notamment dans le cadre d'une procédure contentieuse tant que les voies de recours ne sont pas épuisées.

Les Données nécessaires à la comptabilité sont, quant à elles, conservées pendant une durée de 10 ans au total pour respecter les obligations comptables et fiscales applicables.

4.2 Si vous êtes un prospect du Cabinet

Les Données à caractère personnel de prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter du dernier contact avec le prospect.

4.3 Si vous êtes un Contact externe

Les Données à caractère personnel de Contacts externes sont conservées :

- si elles sont collectées dans le cadre du traitement du dossier d'un client, pour les mêmes durées que les Données à caractère personnel de clients exposées ci-dessus (Cf. 4.1) ; et
- si elles sont collectées dans un autre cadre, pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie.

Les Données collectées à des fins de prospection commerciale et d'analyse sont conservées pour une durée de 3 ans à compter du dernier contact avec la personne concernée.

5. VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES TRANSFEREES EN-DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE ?

Les Données à caractère personnel collectées par le Cabinet sont hébergées au sein de l'Union Européenne et ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne.

6. QUELS SONT VOS DROITS SUR VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET COMMENT LES EXERCER ?

Sous réserve des limites prévues par la réglementation en vigueur, vous disposez à l'égard de vos Données à caractère personnel des droits suivants :

6.1 Droit d'information sur le traitement de vos Données à caractère personnel

Le Cabinet s'efforce de vous offrir une information concise, transparente, compréhensible et aisément accessible en des termes clairs et simples, sur les conditions du traitement de vos Données personnelles.

6.2 Droit d'accès de vos Données à caractère personnel

Le droit d'accès vous permet d'obtenir auprès du Cabinet la confirmation que vos Données à caractère personnel sont ou non traitées, et les conditions de ce traitement, ainsi que d'en recevoir une copie électronique (pout toute copie supplémentaire, le Cabinet est en droit d'exiger le paiement éventuel de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs occasionnés).

6.3 Droit de rectification de vos Données à caractère personnel

Le droit de rectification vous permet d'obtenir auprès du Cabinet la rectification des Données à caractère personnel vous concernant qui sont inexacts. Vous avez également le droit d'obtenir que les Données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

6.4 Droit à l'effacement de vos Données à caractère personnel

Sous réserve des exceptions prévues par le droit applicable (ex. : conservation nécessaire pour respecter une obligation légale) ou des raisons légitimes que peut avoir le Cabinet de conserver lesdites Données, vous avez le droit de demander au Cabinet l'effacement, dans les meilleurs délais, de vos Données à caractère personnel, lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- vos Données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou autrement traitées ;
- vous souhaitez retirer votre consentement sur lequel était fondé le traitement de vos Données à caractère personnel et il n'existe pas d'autre fondement justifiant ce traitement ;
- vous considérez et pouvez établir que vos Données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ; et
- vos Données à caractère personnel doivent être effacées en vertu d'une obligation légale.

6.5 Droit à la limitation du traitement de vos Données à caractère personnel

Dans certains cas, le droit à la limitation vous permet d'obtenir la limitation du traitement de vos Données à caractère personnel.

La réglementation applicable prévoit que ce droit peut être invoqué dans certains cas, en particulier les suivants :

- lorsque vous contestez l'exactitude de vos Données à caractère personnel ;
- lorsque vous considérez et pouvez établir que le traitement de vos Données à caractère personnel est illicite mais que vous vous opposez à l'effacement desdites Données et exigez à la place la limitation du traitement ;
- lorsque le Cabinet n'a plus besoin de vos Données à caractère personnel mais que celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense des droits en justice ; et
- lorsque vous vous opposez au traitement qui serait fondé sur l'intérêt légitime du responsable de traitement, pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable de traitement prévalent sur ceux de la personne concernée.

6.6 Le droit à la portabilité de vos Données à caractère personnel

Lorsque le traitement de vos Données à caractère personnel est fondé sur votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat et que ledit traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés, ce droit à la portabilité vous permet de recevoir les Données que vous avez fournies au Cabinet dans un format structuré, couramment utilisé, et transmettre lesdites Données à un autre responsable de traitement sans que le Cabinet y fasse obstacle.

6.7 Le droit d'opposition au traitement de vos Données à caractère personnel

Ce droit vous permet de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de Données à caractère personnel vous concernant lorsque ledit traitement est basé sur l'intérêt légitime du Cabinet. Le Cabinet peut cependant invoquer des motifs légitimes et impérieux nécessitant la poursuite du traitement.

Lorsque vos Données à caractère personnel sont traitées à des fins de prospection, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de ces Données. Vous pouvez vous opposer à la réception de communications et d'invitations aux formations et événements organisés par le Cabinet en envoyant un e-mail à l'une des adresses indiquées ci-dessous.

6.8 Le droit de transmettre des instructions concernant l'utilisation de vos Données à caractère personnel après le décès

Vous avez le droit d'organiser le sort de vos Données à caractère personnel post-mortem par l'adoption de directives générales ou particulières. Le Cabinet s'engage à respecter ces directives. En l'absence de directives, le Cabinet reconnaît aux héritiers la possibilité d'exercer certains droits, en particulier le droit d'accès, s'il est nécessaire pour le règlement de la succession du défunt ; et le droit d'opposition pour procéder à la clôture des comptes utilisateurs du défunt et s'opposer au traitement de leurs données.

6.9 Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

Si malgré les efforts du Cabinet pour préserver la confidentialité de vos Données à caractère personnel, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous bénéficiez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 Place de Fontenoy – 75007 Paris) ou de toute autre autorité compétente. Nous vous invitons toutefois à nous contacter au préalable avant d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

6.10 Modalités d'exercice de vos droits

Pour toute question relative à la présente Charte et/ou pour exercer vos droits tels que décrits ci-dessus, vous pouvez vous adresser au Cabinet, par voie électronique ou postale, en envoyant un courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité à :

contact@le16law.com

ou

Service de gestion des données personnelles

Le 16 Law A.A.R.P.I.

16, rue de l'Elysée
75008 Paris
France

Le Cabinet s'engage à vous répondre dans les meilleurs délais, et en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande.

Si votre demande est présentée sous forme électronique, les informations vous seront également fournies par voie électronique lorsque cela est possible, à moins que vous ne demandiez expressément qu'il en soit autrement.

Si le Cabinet ne donne pas suite à votre demande, nous vous informerons des motifs de son inaction et vous disposez de la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle et/ou de former un recours juridictionnel.

* * *